

VISIO - Frais de déplacement

TOO041FRAI

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrones

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Maîtriser les incidences des dernières réformes sur la prise en charge des frais de déplacement des agents territoriaux

Public Visé

- Agents territoriaux chargés du traitement des dossiers de remboursement des frais de déplacement

Pré Requis

- Avoir des connaissances sur la gestion des dossiers de remboursement des frais de déplacement de niveau débutant.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les incidences des dernières réformes sur la prise en charge des frais de déplacement des agents territoriaux

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique et étude de cas pratiques
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire spécialiste du statut de la fonction publique

Parcours pédagogique

• Champ d'application et règles de droit applicables

• Présentation des réformes de 2019 (FPE) et de 2020 (FPT)

• Frais de transport de personnes

- Modalités de prise en charge selon le mode de transport
- Déplacement hors des résidences administrative et familiale
- Déplacement à l'intérieur de la résidence administrative
- Remboursement de frais divers (péage, taxi, location de véhicule, concours...)
- Trajet domicile - lieu de travail

• Frais de séjour et de mission

- Règles communes : bénéficiaires, versement des indemnités, avances, cumuls, cotisations
- Indemnité de mission
- Indemnité de stage

• Déplacements en Outre-mer et à l'étranger

• Pièces comptables

• Délivrance des avances

• Conditions d'utilisation des véhicules de service

• Frais de changement de résidence

- Définition
- Bénéficiaires
- Conditions d'octroi
- Nature de l'indemnité
- Taux
- Modalités de versement

• La notion de résidence administrative et de résidence familiale

• Le forfait mobilité durable

Cette formation prend en compte les dernières modifications du dispositif et leurs modalités de transposition dans la FPT (marges de manœuvre des collectivités, contenu des délibérations...)

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 1 260.00

Inter Adhérent (Par personne) : 1 160.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Chargé de formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org